

DE consulting propose

Une journée de formation et d'échange sur le thème :

Droits de l'enfant lors de mesures de placements en institution d'éducation spécialisée :

- Défis d'un accompagnement professionnel intégrant les droits de l'enfant au quotidien ;
- Obstacles et réponses face aux enjeux d'autorité et de légitimité, de posture et de multidisciplinarité.

Vendredi 21 novembre 2025

Lausanne

Dans une démarche incluant les participant.e.s, cette journée souhaite apporter des éclairages tant sur le plan juridique qu'éducatif. Hervé Boéchat et Jean-Marie Villat proposeront de traiter ces questions sous quatre angles, avec à chaque fois une mise en résonance de la dimension « des droits » avec la pratique de terrain. Il s'agira d'aborder ces difficultés dans une perspective pluridisciplinaire et systémique, incluant des exemples de situations difficiles apportées tant par les intervenants que par les participants, dans le but de lier théorie et pratique et de stimuler ainsi une réflexion au-delà de positionnements parfois rigides.

Vous trouverez dans le programme les axes principaux de la journée. Le nombre de participants sera limité à 25 personnes au maximum, afin de conserver la dimension intimiste recherchée.

Intervenants :

Hervé Boéchat : formation d'avocat complétée par un Master en Droits de l'enfant. Intervient comme indépendant dans différentes commissions fédérales, comme expert judiciaire et comme formateur.

Jean-Marie Villat, ancien directeur de la Fondation F.-L. Borel à Dombresson (1991-2021). Intervenant systémique EFTA CIM. Intervenant à titre privé au sein d'institutions d'éducation latines et en HES. Ancien membre fondateur de la CLES (Commission Latine d'Education Sociale) et président de cette commission jusqu'à l'été 2023.

DE-consulting : entité créée par les intervenants précités afin d'offrir des interventions et des formations liant droits et dimension socio-éducative. Voir www.promotion-droit-enfants.ch et www.jmv-consultance.ch

Contact : Jean-Marie Villat Rue des Monts 11, 2053 Cernier/NE tél 004179 792 50 45
Adresse mail : jmv.consultance@gmail.com IBAN : CH75 8080 8009 0427 5672 7

Programme :

8h30-9h00	Accueil et installation dans la salle de travail.
9h00-10h15	Différencier « droits de l'enfant » et « droits et devoirs » dans l'éducation de l'enfant. Bref rappel des fondamentaux, de leur sens et de leur portée au quotidien. Travail autour des questionnements des participant.e.s. Proposition d'outils et de ressources, partage d'expériences de terrain.
10h15-10h35	Pause, café
10h35-12h15	Qui a quel(s) droit(s) sur qui ? Notion de légitimité destructive (approche contextuelle de la thérapie familiale), importance du lien et pluridisciplinarité (enfant, famille, IPE, thérapeutes, juge, etc.). Quelle place pour les droits de l'enfant dans la constellation familiale ? Les droits de l'enfant peuvent-ils être un guide face à la multiplicité des intervenants ?
12h15-13h45	Pause repas (compris dans le prix) et moment d'échanges informels
13h45-15h15	Gestion de la violence : les droits de l'enfant ont-ils une place face à des actes violents de jeunes envers des pairs ou des adultes ? Peuvent-ils être mis en balance face à ceux des adultes (famille et professionnels) ? Expériences de réponses à la violence dans le cadre d'un foyer : comment préserver la nécessité de la règle, la personne de l'enfant et l'adulte ?
15h15-15h35	Pause
15h35-16h45	Prise de risque , sortir du cadre : une démarche nécessaire ? Exemples de projets « hors normes » aux conclusions potentiellement positives. Les droits de l'enfant comme outils, comme réponse ? La jurisprudence comme facteur de progrès.
16h45-17h00	Conclusion et remise des attestations (6 h de formation).

Infos pratiques

Lieu : Espace Riponne Place de la Riponne 5, 1005 Lausanne (à 5 minutes de l'arrêt de métro « Riponne-Maurice Béjart), ou parking Riponne

Prix : Frs. 220.- (y compris accueil, café/croissants, eau, repas de midi)

Inscriptions par mail auprès de jmv.consultance@gmail.com **jusqu'au 6 novembre 2025**

- Dès confirmation par retour de mail de l'inscription, versement du montant de la journée sur le compte IBAN : CH75 8080 8009 0427 5672 7, ou par Twint auprès de Jean-Marie Villat au 079 792 50 45, en précisant votre nom dans le message Twint.
- Une fois la journée confirmée, l'inscription n'est plus remboursée, mais si un participant.e est empêché.e, il.elle peut transmettre simplement sa place à une collègue.
- **NB** : En cas d'annulation de la journée par les organisateurs, le remboursement intégral des frais d'inscription versés est garanti.